

Communiqué de presse

IMT Nord-Europe, l'Ineris et le LNE confortent leur partenariat dans le domaine de la surveillance de la qualité de l'air au sein du groupe d'intérêt scientifique LCSQA.

Forts de leurs complémentarités, IMT Nord-Europe, l'Ineris et le LNE signent pour une période de 10 ans une nouvelle convention du Groupement d'Intérêt Scientifique LCSQA (Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air). Ils poursuivent ainsi leur collaboration dans la coordination technique du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air en appui au ministère chargé de l'Environnement.

Désigné par le ministère chargé de l'environnement, le LCSQA est l'organisme de référence qui assure la coordination technique du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en France.

La signature de cette convention intervient dans une période de révision de la directive européenne de surveillance de la qualité de l'air. Dans sa proposition la commission européenne recommande notamment d'abaisser les seuils réglementaires, d'introduire la surveillance de nouveaux polluants et de renforcer l'utilisation de la modélisation pour caractériser les concentrations dans l'air. Dans ce contexte, cette convention permettra aux équipes du LCSQA d'accompagner ces évolutions sur le plan technique pour le déploiement d'un dispositif de surveillance fiable, réactif et capable de répondre aux exigences de demain.

Depuis 1991, l'Ecole Nationale Supérieure Mines-Telecom Nord Europe ([IMT Nord Europe](#)), l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques ([INERIS](#)) et le Laboratoire National de métrologie et d'Essais ([LNE](#)) collaborent pour assurer la coordination technique du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en France. Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) créé en 2005, le LCSQA est l'organisme national de référence requis par les directives européennes*. Ses missions sont définies dans l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant.



De gauche à droite : A. Schmitt, directeur d'IMT Nord Europe, T. Grenon, directeur général du LNE et R. Cointe, directeur général de l'Ineris

Présentation, rôles et compétences mobilisées des trois membres du LCSQA

IMT Nord Europe compte parmi les plus grandes écoles d'ingénieurs au Nord de Paris avec 2300 élèves, dont un tiers d'apprentis, plus de 600 diplômés par an et un réseau de plus de 15000 diplômés. Elle fait partie de l'Institut Mines-Télécom et est partenaire de l'université de Lille. Parfaitement localisée au carrefour de l'Europe, entre Paris, Londres, Bruxelles et Amsterdam, IMT Nord Europe a l'ambition de façonner les talents d'aujourd'hui et les connaissances de demain pour porter les transitions écologiques, numériques et industrielles. Sa recherche est structurée autour de trois thématiques : matériaux et procédés, énergie et environnement et systèmes numériques. Les sujets relatifs à la qualité de l'air sont confiés au Centre d'Enseignement, de Recherche et d'Innovation « Energie - Environnement » (CERI – EE). Outre les recherches en lien avec l'efficacité énergétique, les travaux réalisés par le CERI - EE visent à une meilleure compréhension des processus physicochimiques de génération et de transformation des polluants gazeux et particulaires présents dans l'air extérieur et intérieur. Dans le cadre de ses travaux pour le LCSQA, il assure une aide au développement et à la validation de méthodes de mesure des polluants réglementés et émergents, contribue à l'amélioration de la qualité métrologique de la surveillance, mène des études sur l'utilisation des systèmes capteurs et participe activement aux travaux sur la réglementation et la normalisation. Dans le cadre de ses travaux pour le LCSQA, il assure une aide au développement et à la validation de méthodes de mesure des polluants réglementés et émergents, contribue à l'amélioration de la qualité métrologique de la surveillance, mène des études sur l'utilisation des systèmes capteurs et participe activement aux travaux sur la réglementation et la normalisation.

L'Ineris est un établissement public à caractère industriel et commercial agissant sous la tutelle du ministère chargé de l'environnement. Il a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement. L'Ineris intervient en appui aux politiques publiques en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de réglementations techniques, de normes et méthodes de référence, ainsi que de systèmes de certification. Il met également ses compétences au service de l'ensemble des acteurs économiques, dans le cadre d'expertises et par la diffusion des bonnes pratiques et de données de référence en matière de prévention des risques. De plus, il développe des programmes de recherche sur les problématiques liées à l'environnement et aux risques. L'Ineris conjugue l'approche expérimentale, la modélisation, l'approche méthodologique des risques ainsi que le retour d'expérience. Dans le cadre de ses travaux pour le LCSQA, l'Ineris est mobilisé sur l'appui technique et scientifique concernant la métrologie de la qualité de l'air, la fiabilisation du système d'acquisition et de transmission des données, la mise en place et exploitation de modèles numériques explicatifs et prédictifs. Enfin, il est accrédité par le COFRAC (n°1-0157 pour les essais) conformément à l'article 22 de l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant.

Le LNE est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du ministère chargé de l'Industrie. Il a pour missions principales la métrologie, les essais, la certification, la formation et tous travaux d'études et de recherche relatifs à la sécurité, la santé publique, le développement durable et la qualité des produits et processus industriels. Dans le cadre de ses missions pour le LCSQA, le LNE mène des travaux sur les thèmes de la métrologie, de l'instrumentation et de l'assurance qualité des moyens de mesure du dispositif national de surveillance de l'air. Il est garant des étalons nationaux, il développe dans ce cadre des références permettant de raccorder les mesures au Système International afin d'assurer leur fiabilité et leur comparabilité spatio-temporelle et il participe à des comparaisons internationales du BIPM (Bureau International des Poids et Mesures).

* *directives européennes 2004/107/CE du Parlement européen et du Conseil modifiée du 15 décembre 2004 concernant l'arsenic, le cadmium, le mercure, le nickel et les hydrocarbures aromatiques polycycliques dans l'air ambiant et 2008/50/CE du Parlement européen et du Conseil modifiée du 21 mai 2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe et les dispositions du Code de l'Environnement (Livre II, Titre II)*

Le dispositif de la surveillance de la qualité de l'air en France repose sur quatre composantes

Le ministère chargé de l'environnement coordonne et finance en partie le dispositif français de surveillance de la qualité de l'air et élabore les politiques de surveillance.

Au niveau national, le Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA) assure la coordination technique du dispositif de surveillance de la qualité de l'air.

Dans chaque région, une association agréée de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) met en œuvre le dispositif de surveillance de la qualité de l'air impliquant réseau de stations de mesures, organisation de campagnes d'observation et modèles numériques. Ces associations sont agréées par le ministère de l'Environnement. Dans chaque région, l'AASQA informe en temps réel de la qualité de l'air de la région, prévoit et interprète son évolution et les éventuels épisodes de pollution.

Au niveau national, des cartes d'observation et de prévision de la qualité de l'air sur le globe, l'Europe et la France pour l'ozone, sur l'Europe et la France pour le dioxyde d'azote et les particules sont réalisées par le système de prévision Prev'air. Elles sont le résultat de modélisation et de simulations des phénomènes de pollution. Prev'air est alimenté en temps réel par les données des AASQA.

Les missions relatives à la surveillance de la qualité de l'air confiées par l'État au LCSQA, aux AASQA, ainsi qu'au consortium Prev'air sont fixées dans l'arrêté du 16 avril 2021.

Contacts :

LCSQA marc.durif@ineris.fr

IMT Nord Europe : bernard.mendolia@imt-nord-europe.fr

Ineris : noemie.egot@ineris.fr

LNE : Valerie.mulot@lne.fr